

# La place de chacun : quel rôle jouent les bénévoles ?

**Florence LEDUC :** L'ADMR a une vision tout à fait unique et développe la spécificité de son projet autour de la place des personnes bénévoles, dans les accompagnements à domicile.

Je me permettrai de vous demander de repérer dans votre discours le moment de l'intervention des bénévoles par rapport à tout ce qu'on s'est dit : amont, évaluation, construction de la réponse. De telle sorte qu'on verra comment l'ADMR a construit son projet sur la place des aidants bénévoles.

**Michelle LANDREAU : Vice-présidente de l'Union Nationale ADMR :** Depuis 60 ans, l'ADMR a commencé à accompagner le projet de vie des personnes ayant choisi de vivre à domicile. Cela veut dire mettre la personne au cœur du dispositif pour qu'elle-même construise son projet et l'exprime.

L'ADMR est aussi un réseau sur l'ensemble de la France, démarré en milieu rural, mais qui aujourd'hui s'implante rapidement dans les villes. Ce réseau est de 3 200 associations locales et de plus de 110 000 bénévoles. C'est bien parce que l'on a 110 000 bénévoles que l'on peut avoir ces 3 200 associations locales.

L'ADMR a choisi une intervention dans le cadre de la proximité et de faire intervenir 3 personnes, ce que l'on appelle le triangle d'or :

- intervenant professionnel qui réalise l'intervention, comme tout professionnel là où il est embauché,
- personne qui demande à être aidée, avec ses attentes, besoins, exigences, envies,
- bénévole, ni un professionnel, ni une personne aidée. Mais en tant que responsable du service, il a le souci des intervenants. En tant qu'acteur de la société civile, il est en situation de comprendre la personne aidée et son entourage dans son environnement.

Le bénévole a surtout une mission de lien social. Il est positionné dans la rupture d'isolement mais aussi dans l'écoute, la demande. Il participe aussi à l'évaluation sociale d'un milieu, d'une famille. Le bénévole n'est pas une spécificité ADMR, même s'il y a une fonction particulière. L'association AIDANTS repose en effet bien sur le bénévolat. D'autres associations font du bénévolat.

La spécificité ADMR est que le bénévole n'est pas seulement gestionnaire, porteur de projet, mais qu'il participe aussi à l'évaluation des besoins et des demandes, du travail réalisé.

Il est en situation d'améliorer le dispositif parce que les regards du bénévole, du salarié, de la personne aidée, font un croisement des visions qui s'enrichit.

Le bénévole est aussi celui qui accepte de se former. On est bénévole parce que l'on a envie, que l'on a du temps et parce que l'on est intéressé par l'évolution de la société. A l'ADMR, le bénévole est le représentant de la société civile. Il participe à un projet associatif, et dans le cadre de ses activités, à un projet de service. Nos associations doivent appliquer la même réglementation que toutes les associations d'aide et que tous les services d'aide et de soins à domicile.

Le bénévole doit donc se former, être accompagné pour mener à bien cette mission.

Dans les services d'aide à domicile, le bénévole va chez la personne, participe à l'évaluation et apporte le complément de connaissances qu'il a de l'environnement. Avec les personnes chargées de l'évaluation :

- infirmière coordinatrice,
- infirmière de l'hôpital qui demande la sortie,
- commission d'évaluation sociale du Conseil Général avec l'APA,

le bénévole est présent pour accompagner et pour donner là aussi sa vision.

Sur place, il connaît les personnes, aussi bien les salariés que la personne qui demande de l'aide. Il y a des susceptibilités et pour des raisons de famille quelquefois, on ne peut pas envoyer une aide à domicile chez telle personne, parce que les grands-pères avaient des histoires entre eux. On essaie de prendre en compte les susceptibilités mais ce n'est pas toujours facile. Il faut quelquefois aider à dédramatiser.

Le bénévole fait aussi comprendre à la personne qui demande l'aide que l'on ne peut pas tout attendre des autres. Il faut qu'elle aussi dise ce qu'elle veut faire et la partie pour laquelle elle veut se faire aider. Cela a été dit dans la présentation par d'autres personnes.

Le bénévole est en même temps celui qui connaît souvent la famille parce que c'est dans la proximité. Il va faire comprendre aux enfants qu'il est quand même normal que l'argent gagné par leurs parents soit utilisé pour des services dont ils ont besoin.

Il faut aussi faire comprendre à la personne âgée, qu'après tout, elle a bien gagné cet argent, et qu'il ne faut pas qu'elle ait de scrupules à l'utiliser. Toute sa famille sera heureuse de la voir heureuse et qu'il puisse financer tous les services dont elle a besoin, si tel est son choix pour rester à domicile.

Le bénévole aide la famille à garder une vie sociale. Quand les aidants familiaux s'engagent, ils ne savent pas toujours où cela va les conduire et tout ce que cela leur demandera. Quand on écoute, il nous semble important que ces aidants puissent conserver une vie sociale pour eux-mêmes :

- qu'ils s'autorisent à prendre quelques jours de vacances,
- qu'ils s'autorisent à aller à un spectacle ou à un cinéma de temps en temps.

Quelquefois, le bénévole de l'association, le voisin, viendra tenir compagnie à la personne âgée pour que cela démarre. Petit à petit, on fera accepter à la personne d'aller 8 jours en hébergement temporaire. Cela permettrait à ses enfants de partir en voyage plus longtemps, d'aller voir des enfants aujourd'hui à l'étranger.

La famille évolue et les enfants sont de plus en plus éparpillés. Les parents aiment bien aller voir leurs enfants, même s'ils se sont engagés à garder les grands-parents.

Le bénévole aide aussi à trouver des solutions, qui imagine des dispositifs. Il travaille dans les instances où se prennent les décisions, les schémas départementaux :

- schémas gérontologiques,
- schémas pour les handicapés,
- schémas pour l'enfance.

Là aussi, notre regard n'est pas celui des professionnels. Le bénévole ne vient jamais en concurrence mais il ne peut être qu'en complémentarité. C'est un petit tour de ce que peuvent faire les bénévoles et de leur spécificité.

**Florence LEDUC** : Merci de votre présentation. C'est un réseau fort du positionnement des bénévoles, dont on vit l'utilité dans la vie quotidienne, inscrite dans la proximité et dans la connaissance telle, que l'on sait s'il y a eu des conflits entre les grands-pères